



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 5 (1906), p. 23-40

Henri Gauthier

Quelques remarques sur la XIe dynastie.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)



QUELQUES REMARQUES SUR LA XI^E DYNASTIE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Les deux savants qui se sont occupés en dernier lieu de la XI^e dynastie sont MM. G. Steindorff et James H. Breasted, l'un dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache* (t. XXXIII, 1895, p. 77-96), l'autre dans l'ouvrage d'ED. MEYER, *Ägyptische Chronologie*, p. 156-161, et dans une petite note insérée en 1905 dans *The American Journal of Semitic Languages and Literatures*, t. XXI, p. 163-166. Je voudrais présenter ici les quelques réflexions que m'a suggérées la lecture de ces trois articles, espérant contribuer ainsi quelque peu à l'éclaircissement de cette période confuse, et aider au classement définitif des pharaons de cette dynastie⁽¹⁾.

I

Je n'ai pas l'intention de revenir sur l'attribution que M. Steindorff a faite de presque tous les Antef connus (sauf deux, le nomarque qui n'a jamais été roi, et l'Antef dont le nom d'Horus est $\text{Ⲕ} \text{ⲓ}$) à l'époque intermédiaire entre la XII^e et la XVII^e dynastie⁽²⁾. Les arguments qu'il a donnés à l'appui de sa thèse sont assez probants, et tout particulièrement celui du style des objets ayant appartenu à ces rois⁽³⁾, et celui de la forme des prénoms  et ⁽⁴⁾, analogue à celle des prénoms de la XIII^e dynastie. Pour les trois Antef dont les musées du Louvre et de Londres possèdent les sarcophages, nous accordons volontiers à M. Steindorff qu'ils doivent être rayés de la XI^e dynastie, et rejetés après la XII^e dynastie⁽⁵⁾.

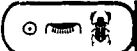
⁽¹⁾ Voir aussi la petite note que M. Maspero a publiée au sujet de l'article de M. Breasted dans la *Revue critique*, 1905, t. II, p. 442-444.




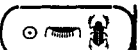


⁽²⁾ *A. Z.*, XXXIII, 1895, p. 90-95.



⁽³⁾ *Ibid.*, p. 92-94.

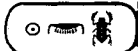

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 94-95.

⁽⁵⁾ Cette nouvelle classification a été tout récemment adoptée par un jeune savant allemand, M. Max Pieper, dans sa thèse de doctorat intitulée : *Die Könige Ägyptens zwischen dem mittleren und neuen Reich* (Inaugural-Dissertation, Berlin, 1904); cf. en particulier, p. 1 et p. 12-14.

Quant à l'Antef , l'argument de la forme du cartouche prénom ne peut pas être invoqué, et M. Steindorff s'appuie pour rejeter ce roi dans la XIII^e dynastie sur les deux faits suivants ⁽¹⁾:

1^o Le nom d'Horus de ce roi,  ou , est différent de son nom de *nebti*, ; donc, en vertu de la règle posée par M. Sethe, et suivant laquelle les noms d'Horus et de *nebti* d'un même roi sont toujours identiques jusqu'à Sésostris II ⁽²⁾, le roi   est postérieur à Sésostris II et à la XII^e dynastie. Mais cette règle n'est pas aussi inflexible qu'on veut bien le dire. M. H. Schäfer a montré récemment que deux rois de l'Ancien empire, Khéphren de la IV^e dynastie, et Ounas de la V^e, avaient eu deux noms différents d'Horus et de *nebti* ⁽³⁾. Il se pourrait que  fût une troisième exception à la règle. L'argument n'est donc pas probant.

2^o Un second, plus fort de beaucoup, a été mis en avant par M. Steindorff ⁽⁴⁾. Le décret daté de l'an 3 du roi , qui a été trouvé par M. Fl. Petrie à Coptos, a été gravé sur une porte au nom de Sésostris I^{er}; donc le roi a vécu après ce dernier. Le contre-argument de M. Petrie ⁽⁵⁾, suivant lequel ce décret a été recopié exactement d'après un original plus ancien, ne repose sur rien, et ne saurait en tout cas rien prouver concernant la chronologie respective de -Antef et de Sésostris I^{er}.

Mais il est encore une autre preuve sur laquelle on n'a pas assez insisté, et qui me semble décider nettement en faveur du rejet de  après la XII^e dynastie, c'est la similitude de son nom de *nebti*  avec les cartouches prénoms de certains rois de la XIII^e dynastie. Je crois en conséquence pouvoir encore rayer cet Antef de la XI^e dynastie ⁽⁶⁾.

Voici donc trois Antef à repousser au delà de la XII^e dynastie, soit dans la XIII^e, soit peut-être dans la XVII^e, comme certains l'ont prétendu.

⁽¹⁾ A. Z., XXXIII, 1895, p. 91-92.



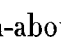
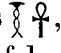


⁽²⁾ A. Z., XXX, 1892, p. 53, note 4.





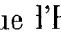
⁽³⁾ A. Z., XLI, 1904, p. 87-88.

⁽⁴⁾ A. Z., XXXIII, 1895, p. 91-92.

⁽⁵⁾ *A history of Egypt*, I, p. 136.

⁽⁶⁾ MAX PIEPER, *op. cit.*, p. 13, n^o 14, range aussi ce roi, qu'il appelle *Antef VI*, dans la XIII^e dynastie.

Mais outre le nomarque Antef et l'Horus  connu par la stèle de Drah-abou'l-Neggah, dite *stèle des chiens*, je crois qu'il en est un troisième qui doit être laissé dans la XI^e dynastie. Je veux parler du roi , dont le nom a été trouvé par Mariette à Abydos sur une dalle ayant sans doute primitivement servi de battant de porte⁽¹⁾. Suivant Mariette, le style de cette dalle est identique à celui de la stèle de Drah-abou'l-Neggah du roi -Antef, et il en conclut que les deux monuments appartiennent au même roi. Or, ce n'est pas possible, puisque l'un a pour nom d'Horus , et l'autre . Mais il est vraisemblable, en tout cas, que comme l'Antef des chiens, ce dernier appartient à la XI^e dynastie, non à la XIII^e. L'argument de M. Steindorff suivant lequel le nom d'Horus  serait trop long pour être antérieur à la XII^e dynastie⁽²⁾ n'est pas absolument probant, et l'auteur s'en est bien lui-même rendu compte puisqu'il a déclaré à la fin de son étude, que la question de la place à assigner à ce roi était encore en suspens⁽³⁾.


Or la nouvelle stèle historique que M. Garrett Chatfield Pier a copiée au cours d'un récent voyage en Égypte, et qu'il vient de publier⁽⁴⁾, nous montre nettement que le roi , fut le fils et successeur immédiat du roi . M. Breasted, qui a bien voulu joindre au texte publié par M. Pier une traduction et un commentaire historique⁽⁵⁾, déclare que cet Antef-, fils de l'Antef-, est un roi nouveau. M. Maspero prétend aussi que l'Horus  nous était inconnu jusqu'à présent⁽⁷⁾. Mais nous avons vu qu'il était déjà connu depuis près d'un demi-siècle par la dalle trouvée à Drah-abou'l-Neggah, et que M. Steindorff l'avait inscrit sur sa liste des rois Antef. L'indication que la stèle copiée par M. Pier est peut-être elle aussi originaire de

⁽¹⁾ MARIETTE, *Catal. des mon. d'Abyd.*, p. 96, n° 544; cité par STEINDORFF, *loc. cit.*, p. 88.



⁽²⁾ *A. Z.*, XXXIII, 1895, p. 89.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 95, note 3.

⁽⁴⁾ *The American Journal of Semitic Languages and Literatures*, vol. XXI, n° 3, Chicago, April 1905, p. 159-162, et une planche.

⁽⁵⁾ Aux lignes 12-13, où il est dit que lorsque l'Horus -Antef eut été conduit en paix à


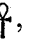
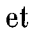
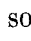
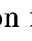

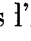

Bulletin, t. V.





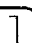

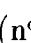
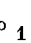
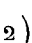
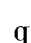
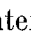
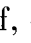
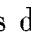
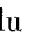

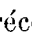

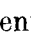
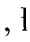
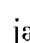

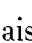
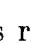
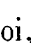
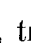
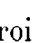
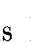









son tombeau, son fils l'Horus -Antef, lui succéda comme roi, et à la ligne 14, où le propriétaire de la stèle rapporte que sous ce dernier roi il conserva les charges et fonctions qu'il avait exercées « du temps de son père » ().


⁽⁶⁾ *The American Journal*, vol. XXI, p. 163-166; cf. p. 163, en particulier.

⁽⁷⁾ *Revue critique*, 1905, t. II, p. 443.






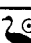
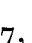



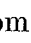
Drah-abou'l-Neggah⁽¹⁾, est intéressante en ce qu'elle semble limiter le champ d'activité de ces deux Antef, le père et le fils, à la région thébaine; aucun monument n'a, jusqu'à présent, été signalé au nom de ces rois, soit dans la Moyenne, soit dans la Basse-Égypte.

En tout cas, je retiendrai ceci comme absolument certain, c'est qu'il faut ranger dans la XI^e dynastie, au moins trois rois Antef, le nomarque, l'Horus  , et son fils l'Horus      .

M. Ed. Meyer a fait remarquer⁽²⁾ que la liste des Ancêtres à Karnak signalait, après le  (                                  

M. Breasted remarque ⁽¹⁾, d'autre part, que le papyrus de Turin ne donne que *sept* rois pour la XI^e dynastie, et qu'avec l'Horus , nous en obtenons *huit*, ce qui fait reculer d'un rang le nomarque Antef, et l'exclut ainsi très probablement de la liste de Turin. A quoi je répondrai que cette exclusion n'est pas certaine, car il semble bien que le petit Antef, dit du Shatt-er-Rigal, ou encore *le vassal Antef*, n'ait jamais effectivement régné ⁽²⁾, et que si on ne le compte pas comme un roi, on conserve le chiffre de *sept* noms donné au papyrus de Turin, et que quand bien même nous aurions réellement à exclure le nomarque Antef de la liste officielle des pharaons de la XI^e dynastie, il n'y aurait à cela rien d'étonnant, ce nomarque n'ayant jamais revêtu ni les titres ni les insignes de la royauté, et n'ayant emporté dans sa tombe aucun droit à figurer sur les listes officielles royales ⁽³⁾. Du reste, il semble bien qu'il ne faille pas accorder au chiffre de *sept* rois du papyrus de Turin une importance exagérée, MM. Naville et Hall ayant découvert récemment à Deir-el-Bahari de nouveaux rois Mentouhotep, qui ne semblent guère pouvoir être rangés ailleurs que dans la XI^e dynastie ⁽⁴⁾.

II

Au sujet du seul de ces trois Antef que M. Steindorff consent à laisser dans la XI^e dynastie, celui dont le nom d'Horus est  , et que la stèle de Drah-abou'l-Neggah représente avec ses quatre chiens, je voudrais présenter une autre observation. Il porte sur cette stèle deux noms différents ⁽⁵⁾ : à la ligne 6 de la stèle des chiens, il est appelé    ; et à la ligne 7,    ; une première fois donc *An-da*, et la seconde fois *Antef-da*. La première forme est sans doute, comme le dit M. Steindorff, une abréviation par laquelle le signe  prend la valeur Antef ⁽⁶⁾, et le nom de ce roi a subi encore une autre transformation sur la stèle V 3 de Leyde, qui l'appelle (sans cartouche et sans

⁽¹⁾ *The American Journal*, p. 166.

⁽²⁾ Voir plus bas, p. 30-31.

⁽³⁾ Voir ce que dit à ce sujet ED. MEYER, *Aegypt. Chronologie*, p. 161.

⁽⁴⁾ Je tiens ce renseignement de la bouche de M. Legrain.

⁽⁵⁾ Voir MARIETTE, *Monum. div.*, pl. XLIX, et BIRCH, *Transact. of the R. Soc. of Biblical Archaeol.*, IV, planche entre les pages 194 et 195.

⁽⁶⁾ *A. Z.*, XXXIII, 1895, p. 83.

l'épithète \leftarrow), $\downarrow \text{H} \circ \text{S} \uparrow \text{A}$ (1). Mais il est à remarquer que le papyrus Abbott fait également mention d'un roi *An-âa* : $\downarrow \text{H} \uparrow \left(\text{S} \circ \text{A} \leftarrow \text{A} \right)$ (2) dont la pyramide contenait une stèle, où le roi était représenté avec un chien. Le rapprochement de ce roi avec l'*Antef-âa* ou l'*An-âa* de la stèle aux chiens de Drah-abou'l-Neggah s'imposait, et M. Steindorff n'a pas négligé de le proposer (3).

Mais ce qu'il n'a pas jugé à propos de nous dire, c'est que M. Lieblein a signalé, il y a longtemps, un roi $\left(\text{S} \circ \text{A} \leftarrow \text{A} \right)$ (4), que M. Wiedemann a identifié avec l'*An-âa* du papyrus Abbott, et sur lequel il nous a donné un renseignement intéressant : ce serait, d'après un exemplaire du *Livre des morts* (*Papyrus du Louvre*, III, 97, col. 7), sous son règne, et non sous celui du roi Ousaphaïs de la I^{re} dynastie, que le chapitre cxxx de ce recueil aurait été découvert (5). M. Wiedemann ne croit pas du reste à l'identité de ce roi avec l'*Antef-âa* de la stèle de Drah-abou'l-Neggah, et pense que l'auteur du papyrus Abbott a commis une erreur en disant que la stèle, découverte par Mariette dans la tombe de cet *Antef-âa*, appartenait à ce roi *An-âa* (6).

Je serais fort tenté de voir dans cet *An-âa* qu'on n'a su où placer jusqu'à présent (et dont M. Petrie a fait, en désespoir de cause, un roi supplémentaire, à ajouter aux Antef et aux Mentouhotep de la XI^e dynastie (7)) le même personnage que le roi de la stèle aux chiens, appelé indistinctement *Antef-âa* ou *An-âa*, et dont le nom d'Horus était $\text{H} \uparrow$ (8).

En ce qui concerne l'époque à laquelle nous devons placer cet Antef $\text{H} \uparrow$, tout porte à croire qu'il fut, comme le prouve M. Steindorff (9), le prédécesseur de $\left(\text{S} \circ \text{A} \leftarrow \text{A} \right)$ -Mentouhotep, jusqu'ici désigné sous le nom de Mentouhotep III,

(1) LEEMANS, *Description raisonnée des monuments égyptiens du Musée de Leyde*, p. 264. Cf. E. DE ROUGÉ, *Rev. archéol.*, VI, 1850, p. 557 et seq.; BIRCH, *Transactions*, IV, p. 186, et STEINDORFF, *loc. cit.*, p. 83.

(2) BIRCH, *Rev. archéol.*, XVI, 1859, p. 267.

(3) A. Z., XXXIII, 1895, p. 82.

(4) LIEBLEIN, *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*, n° 1355, reproduit par É. BRUGSCH et BOURIANT, *Le Livre des rois*, n° 134.

(5) WIEDEMANN, *Aeg. Gesch.*, p. 224.


(6) *Ibid.*, *Supplement*, p. 23-24.


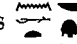

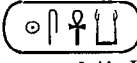
(7) FL. PETRIE, *A season in Egypt*, p. 19.



(8) Je me demande si la femme dont le nom se trouve sur un des cubes de Tanis (MARIETTE, *Monum. div.*, pl. CIV) sous la forme $\text{S} \circ \text{A} \leftarrow \text{A}$ n'aurait pas quelque rapport avec la mère du roi Antef- $\text{H} \uparrow$.



(9) *Loc. cit.*, p. 90.

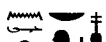
et dont M. Breasted a fait Mentouhotep II⁽¹⁾. Les données chronologiques fournies par la stèle V 3 de Leyde, corroborées par la liste royale d'Abydos, sont irréfutables, et l'on ne peut que regretter la trop grande rareté de monuments de cette importance pour faciliter la classification des pharaons aux époques mal connues.

M. Breasted a sans doute interprété ces données d'une autre façon, mais je ne crois pas qu'il ait absolument raison de séparer l'Horus  et le roi Sésostri I^{er} par un aussi grand écart chronologique qu'il le propose⁽²⁾. Additionnons en effet les dates suivantes :

Règne de l'Horus  -Antef II.....	50 + x ans
Règne de son fils  -Antef III.....	x
Règne de  -Mentouhotep (III?).....	46 + x
Règne de  -Mentouhotep (IV?).....	8 + x
Règne d'Amenemhâit I ^{er}	20
Règne de Sésostri I ^{er}	33
TOTAL.....	<u>157 + x ans.</u>







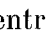
Nous obtenons un total de 157 + x ans, dans lequel x ne doit guère avoir une valeur de beaucoup supérieure à la durée du règne de  -Antef III, laquelle fut sans doute elle-même fort courte, si l'on en juge par le peu de monuments que l'on a de ce roi. En supposant que l'arrière-grand-père du propriétaire de la stèle de Leyde ait été mis en fonctions par  en l'an 50 de son règne, nous n'aurons plus qu'un écart de 107 + x années entre cette date et l'an 33 de Sésostri I^{er}, où mourut son arrière-petit-fils. Cela me paraît être un écart suffisant, en Égypte, pour un intervalle de trois générations. Le chiffre de 163 années (de 2110 à 1947) proposé par M. Breasted⁽³⁾ est au contraire sensiblement trop fort, car il oblige à admettre des générations de plus de cinquante années chacune.


⁽¹⁾ Dans ED. MEYER, *Aegypt. Chronol.*, p. 160.
— La stèle nouvelle de MM. Pier et Breasted prouve tout au moins que  ne fut pas le prédécesseur immédiat de , puisqu'il


fut remplacé par son fils .

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 160.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 166.

D'autre part, il ne me semble pas possible de faire terminer la XI^e dynastie avec , car Sésostris I^{er}, sur la table d'offrandes en granit rose qui se trouve au Musée du Caire⁽¹⁾, adore le roi  comme son , c'est-à-dire son ancêtre. Il est vraisemblable qu'il veut par là motiver sa légitimité en se rattachant, comme à son parent, au dernier roi de la XI^e dynastie. Je serais donc tenté de placer  tout à la fin de la dynastie, et de faire reculer  vers le début, ainsi que -Mentouhotep. Si l'on veut maintenir ces deux rois entre Antef- et la fin de la XI^e dynastie, on sera obligé d'aller à l'encontre des données de la stèle de Leyde ou d'allonger démesurément, et contre toute vraisemblance, l'intervalle entre les deux points extrêmes qu'elle nous permet de fixer.

Mais pour en revenir, après cette digression, à l'Horus  qui nous occupe, deux observations, croyons-nous, empêchent de l'assimiler, comme le voudrait M. Steindorff, à l'Antef du Shatt-er-Rigal, près Silsileh⁽²⁾:

1° Si ce roi  a régné au moins cinquante ans, ce qui semble devoir être déduit de la stèle de Drah-abou'l-Neggah, il est bien invraisemblable qu'il n'ait été, comme le veut M. Steindorff, qu'une sorte de roi inférieur, *eine Art Unterkönig*⁽³⁾, ou même simplement un co-régent⁽⁴⁾, que Mentouhotep se serait associé vers la fin de son long règne d'au moins quarante-six années. Un simple vice-roi ne se serait sans doute pas fait construire une aussi belle tombe que celle de Drah-abou'l-Neggah. Le fait qu'il se présente à nous somptueusement entouré de ses quatre chiens, joint à la longue durée de son règne, nous porte à croire que c'était un des plus puissants souverains de la XI^e dynastie, et qu'il égala au moins en splendeur son successeur Mentouhotep (III?).

2° Et d'ailleurs, le petit Antef du Shatt-er-Rigal, coiffé du simple *claf* orné de l'uræus, et n'ayant pas encore revêtu la couronne, a bien toutes les allures d'un jeune prince héritier rendant hommage à son père, le roi actuellement régnant Mentouhotep (III?). L'hypothèse qu'il a pu être le fils et



⁽¹⁾ Voir plus bas, p. 33 et p. 34, note 1.



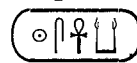
⁽²⁾ Voir ce bas-relief dans EISENLOHR, *Proceedings*, 1881, p. 99 et 100; PETRIE, *A season in Egypt*, n° 394, 443 et 489; *A history*, I,

p. 139, fig. 87; voir aussi STEINDORFF, *A. Z.*, XXXIII, 1895, p. 87-88.


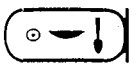

⁽³⁾ STEINDORFF, *loc. cit.*, p. 88.


⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 91.

successeur de l'Antef- ne peut se soutenir; quelle serait alors en effet la raison d'être de Mentouhotep (III?) sur le relief du Shatt-er-Rigal ⁽¹⁾? Il faudrait admettre qu'il n'est plus le père, mais le grand-père du jeune prince, et par suite qu'il a précédé sur le trône Antef-, ce qui est rendu impossible par les données de la stèle V 3 de Leyde.

Ne pourrait-on pas penser, naturellement à l'état de simple hypothèse pour le moment, que ce prince Antef était, non l'héritier de Mentouhotep (III?) puisqu'il est certain que son successeur  ⁽²⁾ fut un Mentouhotep comme lui, et non un Antef, mais peut-être son fils aîné, mort avant son père, et avant d'avoir jamais régné? Vu la longueur du règne de Mentouhotep (III?) (quarante-six ans au moins) cette hypothèse n'a rien d'in vraisemblable. Elle expliquerait d'autre part que le prince porte, avec le cartouche, le titre , réservé dès sa naissance à l'héritier présomptif du trône, tandis qu'il n'a ni le costume ni les attributs de la royauté. Mort avant son père, ce prince Antef aurait abandonné ses droits au trône à son frère cadet , qui succéda à Mentouhotep (III?) sous le nom de Mentouhotep (IV?) ⁽³⁾.


III

Mais cette question nous amène elle-même à une autre, concernant le roi  et l'ordre respectif à assigner aux rois Mentouhotep connus. La liste royale d'Abydos le place immédiatement après  Mentouhotep (III?), et immédiatement avant -Amenemhât I^{er}, le fondateur de la XII^e dynastie. Le papyrus de Turin le place aussi après Mentouhotep (III?) ⁽⁴⁾. Ce fut donc, selon toute vraisemblance, un des derniers, sinon le dernier roi de la XI^e dynastie. Nous connaissons, d'après une inscription d'Ouadi Hammamat,


⁽¹⁾ Nous savons du reste maintenant que ce fils et successeur fut , et il n'est pas vraisemblable que ce dernier soit à assimiler avec l'Antef du Shatt-er-Rigal.





⁽²⁾ Voir plus bas, p. 33.

⁽³⁾ Cette explication paraîtra sans doute au moins aussi bonne que celle de M. Breasted,




d'après laquelle l'Antef du Shatt-er-Rigal aurait été détrôné par , qui lui aurait permis de continuer à régner encore un certain temps, mais comme vassal.





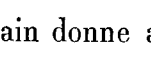
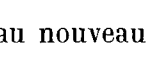


⁽⁴⁾ E. DE ROUGÉ, *Mélanges d'archéologie*, n° 1, 1872, p. 36-37.

sous-roi, il n'aurait pas eu l'honneur des listes royales⁽¹⁾. Mais il y a contre cette identification un autre argument, et celui-là décisif; c'est que  ne s'appelait pas Antef, mais bien Mentouhotep. M. Steindorff l'ignorait comme nous tous en 1895⁽²⁾.

Mais cela a été signalé une première fois par M. Amélineau⁽³⁾ en 1896, et prouvé par M. Gardiner en 1904⁽⁴⁾. Une table d'offrandes, trouvée à Abydos, donne en effet l'indication suivante : à droite, le roi  a fait ce monument pour son père ; à gauche, le roi  a fait ce monument pour son père . Il est clair que nous avons affaire ici à deux rois, non à quatre, et que, de même que Sésostris est le nom de Khopirkere, de même Mentouhotep est celui de Sankhkere. M. Gardiner a du reste fort heureusement ajouté que par là était bien rendue impossible l'identification de Sankhkere avec l'Antef du Shatt-er-Rigal, et qu'il était prudent de réserver son opinion sur ce dernier, jusqu'à découverte de nouveaux documents.

Donc Sankhkere est un Mentouhotep; mais pourquoi M. Amélineau l'appelle-t-il Mentouhotep VI?

Comme M. Steindorff l'a montré⁽⁵⁾, on ne connaissait avec certitude en 1895 l'existence que de trois Mentouhotep, dont les prénoms respectifs étaient ,  et . Tout au plus donc, M. Amélineau aurait-il pu appeler Sankhkere Mentouhotep IV.

Mais, depuis le travail de M. Gardiner, est apparu encore un cinquième Mentouhotep, dont M. G. Legrain a trouvé dans la précieuse cachette de Karnak, une statuette assise, en schiste, à la tête malheureusement brisée. Sur le montant gauche du siège, on lit :  et sur le montant droit :       

roi $\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \right)$ le numéro « provisoire » de Mentouhotep V, mais nous serions plutôt disposé à le placer avant $\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \right)$ — Mentouhotep (III ?), lequel est lui-même, d'après la liste d'Abydos et le papyrus de Turin avant $\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \right)$ — Mentouhotep (IV ?). Celui-ci est en effet, sur les listes royales, immédiatement avant les rois de la XII^e dynastie, et il semble bien que nous devions y voir le dernier Mentouhotep de la XI^e dynastie, c'est-à-dire à l'heure actuelle Mentouhotep V ⁽¹⁾. Le roi $\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \right)$ deviendrait alors *ipso facto* Mentouhotep IV, tandis que $\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \right)$ serait, soit le numéro 1, soit le numéro 2, soit enfin le numéro 3 de la série. Pour ce qui est de l'ordre respectif de ces trois premiers Mentouhotep, nous n'avons aucun argument à alléguer en faveur de tel ou tel arrangement. Nous nous contenterons donc provisoirement de laisser à $\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \right)$ le nom de Mentouhotep I^{er} sous lequel il est depuis longtemps connu, et à $\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \right)$ celui de Mentouhotep II, et nous intercalerons le $\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \right)$ de M. Legrain à la troisième place, avant $\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \right)$; ce sera donc Mentouhotep III ⁽²⁾.

Au sujet d'une autre classification des divers rois Mentouhotep, celle que M. Breasted a proposée dans l'ouvrage de M. Ed. Meyer, *Aegyptische Chronologie* ⁽³⁾, et qui est la suivante :

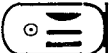

$\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \right)$ — Mentouhotep I ^{er} ,	$\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \right)$ — Mentouhotep III,
$\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \right)$ — Mentouhotep II,	$\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \right)$ — Mentouhotep IV,

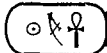
⁽¹⁾ Nous avons fait remarquer ici même (voir plus haut, p. 30 et p. 33) que Sésostri I^{er} a dédié à son ancêtre $\left(\textcircled{\text{Ⲁ}} \text{ⲛ} \text{ⲛ} \right)$ une table d'offrandes en granit rose, actuellement au Musée du Caire, et nous en avons conclu qu'il voulait par là se rattacher au dernier roi de la XI^e dynastie, et prouver ainsi sa légitimité. Il ne faudrait pas cependant exagérer l'importance de cet argument, car le même Sésostri I^{er} a aussi dédié une statue au nomarque Antef en l'appelant également son père (LEGRAIN, *Notes prises à Karnak*, III).

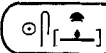



⁽²⁾ A moins que ce nouveau roi ne soit à

rejeter, comme les trois Antef des sarcophages de Paris et de Londres, à l'époque confuse qui s'étend de la XIII^e à la XVII^e dynastie, et qu'il ne soit voisin de la reine Mentouhotep et du roi Dhwti-Thot, signalé pour la première fois par M. Erman (*A. Z.*, XXX, 1892, p. 45). — C'est l'avis exprimé par M. Percy E. Newberry (*Proceed.*, XXVII, 1905, p. 103), qui allègue en faveur de cette hypothèse la présence du dieu Sébek sur la statue de Karnak. — Mais, outre que cet argument n'est pas très probant, le style de la statue de Karnak ne semble pas autoriser cette hypothèse.

⁽³⁾ Page 160.


nous avons déjà fait observer⁽¹⁾ qu'il ne nous semblait guère possible de placer  à la fin de la XI^e dynastie, après .

Nous remarquerons en outre que cette liste ne tient aucun compte de  -Mentouhotep V.


Enfin la découverte par MM. Naville et Hall à Deir-el-Bahari, pendant l'hiver 1904-1905, d'un nouveau roi Mentouhotep, dont le prénom est ⁽²⁾, porte à six le nombre total des rois qui ont été désignés sous ce nom. La forme du cartouche-prénom de ce roi, et surtout sa présence à Deir-el-Bahari, près du temple funéraire de  et du temple de , font présumer qu'il appartient bien à la XI^e dynastie, et non à la période de transition entre la XII^e et la XVIII^e dynasties. Dans ces conditions, il est bien difficile de placer tous les Mentouhotep dans le cadre relativement si étroit, et déjà si bien rempli, de la XI^e dynastie, sans admettre l'existence de deux dynasties contemporaines et rivales, d'un côté celle des Antef et de l'autre celle des Mentouhotep. Si l'on remarque que nous n'avons jusqu'ici aucun indice de filiation directe entre un Mentouhotep et un Antef, ou inversement, on ne manquera pas de penser que notre hypothèse n'a en soi rien d'inadmissible ni d'in vraisemblable. Et n'aurait-elle pas le grand mérite de donner une explication rationnelle de la scène du Shatt-er-Rigal, où sans doute un Antef vaincu rend hommage à  -Mentouhotep vainqueur?


Quoi qu'il en soit de cette opinion, je crois qu'il est encore trop tôt pour tenter une classification quelconque des six Mentouhotep, sur deux desquels nous ne possédons à l'heure actuelle aucun renseignement en dehors de leurs noms et protocoles.

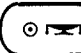










IV



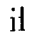

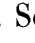





M. Steindorff, dans l'article sur la XI^e dynastie auquel nous nous référons si souvent, a dit que le roi  -Antef, dont les obélisques trouvés

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 30.

⁽²⁾ *Egypt Exploration Fund (Archaeological report for 1904-1905, p. 9-10)*. Je ne parle pas naturellement du roi Mentouhotep .

(*ibid.*, pl. IV, fig. 6), puisque MM. Naville et Hall (*ibid.*, p. 8) ont prouvé de manière irréfutable que ce prénom était une variante de .

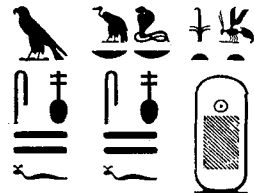
lacune que présente le cartouche prénom après  autorise du reste à suppléer  ou , tout aussi bien que  tout seul. Nous obtenons ainsi un nouvel Antef  qui n'a jamais, croyons-nous, été signalé⁽¹⁾. Et qu'on ne nous objecte pas la trop grande similitude entre les prénoms  et , car on sait que Thoutmès III s'appelait , et Thoutmès IV , et pareillement, quoique avec une légère différence, Thoutmès II portait le prénom de  et Aménophis II celui de 

Quant à l'époque à laquelle a vécu ce nouveau roi Antef-  , il est évident que nous n'en pouvons dire plus à ce sujet que pour l'autre Antef, Noubkhopir-re- . Son nom d'Horus et son nom de *nebti* étant différents, si la règle posée par M. Steindorff a toute la valeur qu'il lui attribue, nous devons rejeter ce roi, de même que l'autre, après la XII^e dynastie. Mais nous avons vu que cette règle est quelque peu sujette à caution⁽²⁾. En tout cas, l'analogie entre les deux noms de *nebti* des Horus    et   nous oblige à y voir deux rois contemporains, et si l'un doit être rangé dans la XIII^e dynastie, il est de toute évidence que par le fait même, et sauf preuve du contraire, nous devons y ranger l'autre également.


V

Enfin je voudrais terminer ces quelques notes sur la XI^e dynastie, par une remarque concernant un autre roi. Lepsius, dans son *Königsbuch*⁽³⁾, mentionne un roi dont le protocole est ainsi établi :

Ce roi, ayant ses noms d'Horus et de *nebti* identiques, doit appartenir à une époque antérieure à la XII^e dynastie.





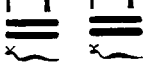



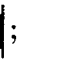
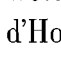
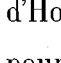
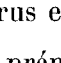
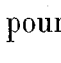
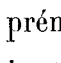
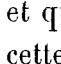
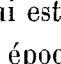
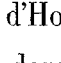
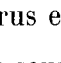
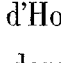
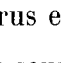
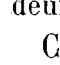
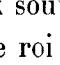




⁽¹⁾ Lorsque M. Legrain dit (*Ann. du Serv. des Antiq.*, t. III, p. 114) que le nom de double et le nom de *sam-taoui* de ce roi sont fournis pour la première fois par cette stèle, sa pensée ne se dégage pas nettement de cette phrase; on ne sait pas si, oui ou non, il considère ces noms comme ceux d'un roi nouveau. M. Fl. Petrie, d'autre part, le signale bien dans son *History*,

p. 134, mais en le confondant constamment avec . MAX PIEPER, *op. cit.*, semble ignorer absolument l'existence de la stèle du temple de Phtah à Karnak, et par suite de ce nouvel Antef.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 24.

⁽³⁾ Taf. XI, n° 166.

Si nous comparons d'autre part ses noms avec ceux de Sankhkere-Mentouhotep (1) nous voyons qu'ils sont formés de façon absolument identique : un seul changement du signe  en , permet de passer des uns aux autres. Donc ces noms doivent appartenir à deux rois presque contemporains. Or, le roi qui a pour nom d'Horus et de *nebti*     « celui qui fait vivre ses deux terres » a comme prénom     ; il est permis d'en induire, en raisonnant par analogie, que le roi qui a pour noms d'Horus et de *nebti*   « celui qui rend bonnes ses deux terres » doit avoir pour prénom     . Comme il existe effectivement un roi qui porte ce nom, et qui est rangé par Lepsius (2), Lieblein (3), enfin Brugsch et Bouriant (4), dans cette époque confuse de la XI^e dynastie, nous attribuerions volontiers le nom d'Horus et de *nebti*   au     , fondant ainsi en un seul roi les deux souverains nos 166 et 173 du *Königsbuch* de Lepsius.

Ce roi aurait naturellement sa place près de Sankhkere-Mentouhotep (5). Peut-être fut-il son fils et successeur, le dernier roi de la XI^e dynastie, qu'Amenemhât I^{er} aurait déposé pour se mettre à sa place et fonder une dynastie nouvelle. Il aurait régné si peu de temps et aurait exercé le pouvoir d'une façon si peu efficace après le règne glorieux de son prédécesseur, Sankhkere, l'explorateur du pays de Pount, que les listes royales auraient tout naturellement négligé son souvenir. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, et tant que nous ne saurons pas si ce roi   fut un Antef ou un Mentouhotep, nous ne pouvons guère le situer avec certitude. Il n'existe du reste aucun autre renseignement le concernant.

Telles sont les remarques que j'ai cru bon d'ajouter à la dernière étude qui ait été faite sur la XI^e dynastie thébaine, pour compléter ou corriger les indications précieuses de MM. Breasted et Steindorff, en attendant l'heure où il sera permis d'écrire une histoire certaine de cette époque.

Le Caire, le 25 mai 1905.


H. GAUTHIER.

(1) Voir plus haut, p. 32.

(2) LEPSIUS, *Königsb.*, Taf. XI, n° 173.

(3) LIEBLEIN, *Recherches sur la chronologie égyptienne*, 1873, p. 53.

(4) *Livre des rois*, n° 139.

(5) Ou tout au moins dans la XI^e dynastie, car il se trouve sur la *liste des ancêtres* à Karnak, voisin de  (n° 25). Cf. LEPSIUS, *Auswahl*, Taf. I.

un Horus nouveau, et non le Horus déjà connu. La cassure de la pierre enlève à la stèle n° 34346 du Caire une grande partie de sa valeur.

En tout cas, cette liste des quatre derniers rois de la dynastie, ajoutée aux deux premiers noms que donne la liste de la page 26, nous fournit une succession en apparence certaine et ininterrompue de *six* noms royaux. — H. G.